

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE COURMEMIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21410068700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE COURMEMIN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	54
B7.3 - Etat des emprunts garantis	55
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	58
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	62
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	63
B11.2 - Liste des établissements publics créés	64
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	70
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'étus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	510

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	559,58

Informations financières – ratios		
	Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	945,04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	903,40
3	Dépenses d'équipement brut / population	310,16
4	Encours de dette / population (2) (3)	581,33
5	DGF / population	181,94
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,46 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	115,09 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,33 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	64,35 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4,61 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I	C1
--	----------	-----------

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	581 856,39	629 372,32	102 263,87
Investissement	170 528,88	163 807,76 (3)	-83 892,81
Fonctionnement	411 327,51	464 564,56 (4)	186 156,68
			(2)
			148 779,80
			-90 613,93
			239 393,73

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes
	I + II	III + IV	Solde (B)
TOTAL des RAR	6 533,34	19 129,00	B1
Investissement	6 533,34	19 129,00	B2
Fonctionnement	0,00	0,00	B3
			0,00
			12 595,66
			12 595,66
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	161 375,46
Investissement	A2 + B2	-78 018,27
Fonctionnement	A3 + B3	239 393,73

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 6 533,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	6 533,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 19 129,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	19 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	402 917,20	480 935,47
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	6 533,34	19 129,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	90 613,93	(si solde positif) 0,00
	=	=

Total de la section d'investissement (2)	500 064,47	500 064,47
--	------------	------------

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	622 109,46	460 734,00
	+	+

REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 161 375,46
	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	622 109,46	622 109,46
---	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)	1 122 173,93	1 122 173,93
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
			0,00
TOTAL			
« AP de dépenses imprévues » (2)			
		020	0,00
TOTAL GENERAL			
			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réallouer N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	97 945,00	6 533,34	48 601,00	48 601,00	55 134,34
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	103 046,00	103 046,00	103 046,00
Total des dépenses d'équipement		97 945,00	6 533,34	151 647,00	151 647,00	158 180,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 450,00	0,00	48 295,00	48 295,00	48 295,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	211 523,97	0,00	200 975,20	200 975,20	200 975,20
Total des dépenses financières		270 973,97	0,00	251 270,20	251 270,20	251 270,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		368 918,97	6 533,34	402 917,20	402 917,20	409 450,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	34 375,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 375,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	403 293,97	6 533,34	402 917,20	402 917,20	409 450,54
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	90 613,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 064,47
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	60 221,65	19 129,00	24 000,00	24 000,00	43 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	143 008,60	0,00	169 756,99	169 756,99	169 756,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		203 230,25	19 129,00	193 756,99	193 756,99	212 885,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	0,00	0,00	50 552,00	50 552,00	50 552,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	65 491,16	0,00	78 018,27	78 018,27	78 018,27
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	18 469,00	18 469,00	18 469,00
Total des recettes financières		95 491,16	0,00	147 039,27	147 039,27	147 039,27
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		298 721,41	19 129,00	340 796,26	340 796,26	359 925,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	155 090,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	34 375,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		189 465,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21

TOTAL	488 186,78	19 129,00	480 935,47	480 935,47	500 064,47
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 064,47
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	140 139,21
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en I/A-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	159 250,00	0,00	185 190,00	185 190,00	185 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	194 150,00	0,00	223 930,00	223 930,00	223 930,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	75 065,31	0,00	60 350,25	60 350,25	60 350,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		428 465,31	0,00	470 470,25	470 470,25	470 470,25
66	Charges financières	11 800,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		440 465,31	0,00	481 970,25	481 970,25	481 970,25
023	Virement à la section d'investissement (4)	155 090,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		155 090,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21
TOTAL		595 555,68	0,00	622 109,46	622 109,46	622 109,46
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						622 109,46

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 500,00	0,00	46 208,00	46 208,00	46 208,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 372,00	0,00	2 130,00	2 130,00	2 130,00
731	Fiscalité locale	214 014,00	0,00	255 797,00	255 797,00	255 797,00
74	Dotations et participations (3)	142 343,00	0,00	134 831,00	134 831,00	134 831,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	16 670,00	0,00	16 768,00	16 768,00	16 768,00
Total des recettes de gestion courante		409 899,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	161 375,46
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	622 109,46
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	140 139,21	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 295,00	0,00	48 295,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	55 134,34	0,00	55 134,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	103 046,00	0,00	103 046,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	200 975,20	0,00	200 975,20
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		409 450,54	0,00	409 450,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	90 613,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 064,47
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	185 190,00		185 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	223 930,00		223 930,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	60 350,25	0,00	60 350,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	11 000,00	0,00	11 000,00
87	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		140 139,21	140 139,21
Dépenses de fonctionnement – Total		481 970,25	140 139,21	622 109,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	622 109,46
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 552,00	0,00	50 552,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	43 129,00	0,00	43 129,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 756,99	0,00	169 756,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		140 139,21	140 139,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 469,00		18 469,00
Recettes d'investissement – Total		281 906,99	140 139,21	422 046,20
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				78 018,27
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				500 064,47

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 208,00		46 208,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 130,00		2 130,00
731	Fiscalité locale	255 797,00		255 797,00
74	Dotations et participations (8)	134 831,00		134 831,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	16 768,00	0,00	16 768,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		460 734,00	0,00	460 734,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				161 375,46
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				622 109,46

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III -- VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	403 233,97	6 533,34	0,00	402 917,20	402 917,20	0,00	402 917,20	409 450,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	97 945,00	6 533,34	0,00	48 601,00	48 601,00	0,00	48 601,00	55 134,34
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	103 046,00	103 046,00	0,00	103 046,00	103 046,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	97 945,00	6 533,34	0,00	151 647,00	151 647,00	0,00	151 647,00	158 180,34
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 450,00	0,00		48 295,00	48 295,00		48 295,00	48 295,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	211 523,97	0,00	0,00	200 975,20	200 975,20	0,00	200 975,20	200 975,20
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	270 973,97	0,00	0,00	251 270,20	251 270,20	0,00	251 270,20	251 270,20
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	368 918,97	6 533,34	0,00	402 917,20	402 917,20	0,00	402 917,20	409 450,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	34 375,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	34 375,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) **90 613,93**

Total des dépenses d'investissement cumulées **500 064,47**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriamueuses mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1.040 = RF.042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1.041 = RI.041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II	IV	V = III + IV
TOTAL	422 695,62	19 129,00	402 917,20	402 917,20	422 046,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	60 221,65	19 129,00	24 000,00	24 000,00	43 129,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	143 008,60	0,00	169 756,99	169 756,99	169 756,99
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	203 230,25	19 129,00	193 756,99	193 756,99	212 885,99
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 552,00	50 552,00	50 552,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	18 469,00	18 469,00	18 469,00
Total des recettes financières	30 000,00	0,00	69 021,00	69 021,00	69 021,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	233 230,25	19 129,00	262 777,99	262 777,99	281 906,99
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	155 090,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	34 375,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	189 465,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 78 018,27

Total des recettes d'investissement cumulées 500 064,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-65 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 047 = RI 047).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	403 293,97	6 533,34	0,00	402 917,20	402 917,20	0,00	402 917,20	III = I + II 409 450,54
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	97 945,00	6 533,34	0,00	48 601,00	48 601,00	0,00	48 601,00	55 134,34
211	0,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
2113	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	0,00	0,00	0,00	26 067,00	26 067,00	0,00	26 067,00	26 067,00
21312	0,00	0,00	0,00	2 067,00	2 067,00	0,00	2 067,00	2 067,00
21318	6 250,00	0,00	0,00	2 067,00	2 067,00	0,00	2 067,00	2 067,00
2151	34 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	0,00	0,00	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
21848	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	36 320,00	6 533,34	0,00	15 250,00	15 250,00	0,00	15 250,00	21 783,34
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	103 046,00	103 046,00	0,00	103 046,00	103 046,00
2315	0,00	0,00	0,00	103 046,00	103 046,00	0,00	103 046,00	103 046,00
Total des dépenses d'équipement	97 945,00	6 533,34	0,00	151 647,00	151 647,00	0,00	151 647,00	158 180,34
10	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
10226	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	59 450,00	0,00		48 295,00	48 295,00		48 295,00	48 295,00
1641	59 450,00	0,00		32 867,00	32 867,00		32 867,00	32 867,00
165	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
168758	0,00	0,00		14 928,00	14 928,00		14 928,00	14 928,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	211 523,97	0,00	0,00	200 975,20	200 975,20	0,00	200 975,20	200 975,20
2745	0,00	0,00		200 975,20	200 975,20	0,00	200 975,20	200 975,20
2748	211 523,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	270 973,97	0,00	0,00	251 270,20	251 270,20	0,00	251 270,20	251 270,20
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	368 918,97	6 533,34	0,00	402 917,20	402 917,20	0,00	402 917,20	409 450,54
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	34 375,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	34 375,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	34 375,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	422 695,62	19 129,00	402 917,20	402 917,20	422 046,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	60 221,65	19 129,00	24 000,00	24 000,00	43 129,00
13148 Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	26 000,00	19 129,00	0,00	0,00	19 129,00
1323 Subv. non transf. Départements	30 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	3 901,65	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	143 008,60	0,00	169 756,99	169 756,99	169 756,99
1641 Emprunts en euros	143 008,60	0,00	169 756,99	169 756,99	169 756,99
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	203 230,25	19 129,00	193 756,99	193 756,99	212 885,99
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 552,00	50 552,00	50 552,00
10222 FCTVA	0,00	0,00	50 017,00	50 017,00	50 017,00
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	535,00	535,00	535,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	18 469,00	18 469,00	18 469,00
Total des recettes financières	30 000,00	0,00	69 021,00	69 021,00	69 021,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	233 230,25	19 129,00	262 777,99	262 777,99	281 906,99
021 Virement de la section de fonctionnement	155 090,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2113 Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	34 375,00		0,00	0,00	0,00
168748 Dettes - Autres communes	34 375,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	189 465,37		140 139,21	140 139,21	140 139,21

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	595 555,68	0,00	0,00	622 109,46	622 109,46	0,00	622 109,46	622 109,46
011	Charges à caractère général (3)	159 250,00	0,00	0,00	185 190,00	185 190,00	0,00	185 190,00	185 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	194 150,00	0,00	0,00	223 930,00	223 930,00	0,00	223 930,00	223 930,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	75 065,31	0,00	0,00	60 350,25	60 350,25	0,00	60 350,25	60 350,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	428 465,31	0,00	0,00	470 470,25	470 470,25	0,00	470 470,25	470 470,25
66	Charges financières	11 800,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	12 000,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
	Total des dépenses réelles	440 465,31	0,00	0,00	481 970,25	481 970,25	0,00	481 970,25	481 970,25
023	Virement à la section d'investissement	155 090,37	0,00	0,00	140 139,21	140 139,21	0,00	140 139,21	140 139,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	155 090,37	0,00	0,00	140 139,21	140 139,21	0,00	140 139,21	140 139,21

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	622 109,46
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 85 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 500,00	0,00	46 208,00	46 208,00	46 208,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 372,00	0,00	2 130,00	2 130,00	2 130,00
731	Fiscalité locale	214 014,00	0,00	255 797,00	255 797,00	255 797,00
74	Dotations et participations (2)	142 343,00	0,00	134 831,00	134 831,00	134 831,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	16 670,00	0,00	16 768,00	16 768,00	16 768,00
	Total des recettes de gestion des services	409 899,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

161 375,46

Total des recettes de fonctionnement cumulées

622 109,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le décliné du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	595 555,68	0,00	0,00	622 109,46	622 109,46	0,00	622 109,46	622 109,46
011	Charges à caractère général (4)	159 250,00	0,00	0,00	185 190,00	185 190,00	0,00	185 190,00	185 190,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
60612	Energie - Electricité	10 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	300,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	1 700,00	0,00	0,00	1 640,00	1 640,00	0,00	1 640,00	1 640,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
61358	Autres	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6161	Multirisques	4 600,00	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	4 750,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	1 800,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00

COMMUNE DE COURMEMIN - COMMUNE DE COURMEMIN - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6247	Transports collectifs	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	850,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	194 150,00	0,00		223 930,00	223 930,00		223 930,00	223 930,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	0,00		130,00	130,00		130,00	130,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64111	Rémunération principale titulaires	95 000,00	0,00		100 200,00	100 200,00		100 200,00	100 200,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 600,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 600,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	800,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6488	Autres	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391111	Dégrév. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	75 065,31	0,00	0,00	60 350,25	60 350,25	0,00	60 350,25	60 350,25
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	34 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	1 400,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
65315	Formation	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	27 455,31	0,00		13 200,25	13 200,25	0,00	13 200,25	13 200,25
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 000,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
65811	Droits d'utilitat* - informatique nuage	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65888	Autres	110,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	428 465,31	0,00	0,00	470 470,25	470 470,25	0,00	470 470,25	470 470,25
66	Charges financières	11 800,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 800,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	12 000,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
	Total des dépenses réelles	440 465,31	0,00	0,00	481 970,25	481 970,25	0,00	481 970,25	481 970,25
023	Virement à la section d'investissement	155 090,37			140 139,21	140 139,21		140 139,21	140 139,21

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		155 090,37			140 139,21	140 139,21		140 139,21	140 139,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 500,00	0,00	46 208,00	46 208,00	46 208,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	1 600,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	13 100,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	15 408,00	15 408,00	15 408,00
70878	Remb. frais par des tiers	16 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 372,00	0,00	2 130,00	2 130,00	2 130,00
73211	Attribution de compensation	2 372,00	0,00	2 130,00	2 130,00	2 130,00
731	Fiscalité locale	214 014,00	0,00	255 797,00	255 797,00	255 797,00
73111	Impôts directs locaux	193 714,00	0,00	234 612,00	234 612,00	234 612,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	20 000,00	0,00	21 185,00	21 185,00	21 185,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	142 343,00	0,00	134 831,00	134 831,00	134 831,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	72 939,00	0,00	72 743,00	72 743,00	72 743,00
741121	DSR des communes	14 689,00	0,00	14 689,00	14 689,00	14 689,00
741127	DNP des communes	5 355,00	0,00	5 355,00	5 355,00	5 355,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	0,00	3 031,00	3 031,00	3 031,00
744	FCTVA	3 729,00	0,00	3 607,00	3 607,00	3 607,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
7472	Participation régions	14 500,00	0,00	15 900,00	15 900,00	15 900,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	14 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	3 253,00	3 253,00	3 253,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	9 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	10 053,00	10 053,00	10 053,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	16 670,00	0,00	16 768,00	16 768,00	16 768,00
752	Revenus des immeubles	15 660,00	0,00	16 018,00	16 018,00	16 018,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 010,00	0,00	550,00	550,00	550,00
Total des recettes de gestion des services		409 899,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		410 399,00	0,00	460 734,00	460 734,00	460 734,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.